

Formations pour les assistant.e.s maternel.le.s Plan de développement de Compétences

En tant qu'assistant.e maternel.le en activité, vous avez le droit à 58 heures de formation par an, dans le cadre du Plan de Développement des Compétences. Ces heures de formation sont rémunérées à hauteur de 4.75€ de l'heure + remboursement des frais annexes (kilomètres et repas). Le Relais Petite Enfance peut vous renseigner sur les démarches pour partir en formation et vous accompagner dans l'organisation de votre plan de formation.

Le Relais Petite Enfance coordonne la mise en place de formations en présentiel à Saint Erme, dispensées par le CREFO, organisme de formation labellisé IPERIA. Entre 4 et 6 formations sont organisées chaque année. Chaque groupe de formation doit être constitué de 6 personnes minimum et 12 personnes maximum. Vous pouvez renseigner vos souhaits de formations sur le questionnaire annuel ci-joint.

Liste des thématiques de formations

Organiser et développer son parcours professionnel

- **S'initier à l'informatique et à internet** (21 heures – réf MIIN)
- **Développer son réseau et réaliser une veille sur son secteur d'activité** (14 heures – réf MIDR)
- **S'organiser avec un tableur** (14 heures – réf MIOT)
- **Préparer son entretien de renouvellement d'agrément avec la PMI** (14 heures – réf AMRPMI)
- **La démarche d'observation auprès de l'enfant** (14 heures – réf MIDDE)
- **Être autonome dans sa recherche d'emploi en intégrant les outils numériques** (21 heures – réf MIREON)
- **Les clés d'un entretien réussi avec un particulier employeur** (14 heures – réf MIERPE)
- **Droits et devoirs dans l'exercice du métier** (21 heures – réf MIDDM)

- Construire son projet d'accueil (21 heures – réf MIPA)
- Démarche d'étude de besoins à la création d'une MAM (14 heures – réf AMEBMAM)
- Gestion financière et plan de communication d'une MAM (14 heures – réf AMGFMAM)
- Gérer son stress en situation professionnelle (14 heures – réf MISSP)
- L'analyse de pratiques professionnelles : démarche et séances (14 heures – réf MIAPP)
- Les réglementations d'une MAM (14 heures – réf AMRMAM)
- Se préparer à sa fonction de tuteur (21 heures – réf MITU)
- Spécificités et fondamentaux d'une MAM (21 heures – réf AMMAM)

Comprendre l'enfant pour mieux l'accompagner

- Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le cerveau de l'enfant (14 heures – réf MICDCE)
- Comprendre l'impact des écrans pour mieux accompagner l'enfant et sa famille (14 heures – réf MICIE)
- Mieux comprendre les stéréotypes de genre pour renforcer l'égalité fille-garçon (14 heures – réf MICSEFG)
- Développement et troubles du langage (14 heures – réf MIDTL)
- Comprendre pour mieux accompagner : les nouvelles connaissances sur le développement global de l'enfant (14 heures – réf MICDE)
- Comprendre les émotions pour mieux accompagner l'enfant (14 heures – réf MICE)
- S'occuper d'un enfant né prématurément (21 heures – réf MIENP)
- Approches pédagogiques plurielles : penser ses pratiques autrement (14 heures – réf MIPAP)
- Maltraitance et enfant en danger (14 heures – réf MIMED)

Accompagner un enfant en situation de handicap

- Comprendre le handicap pour mieux accompagner l'enfant (21 heures – réf MICHAÉ)

- Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant en situation de handicap (21 heures – réf MICFPAEH)
- Accompagner un enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien (21 heures – réf MIAEHAQ)
- Accompagner un enfant en situation de handicap dans les activités sociales et de loisirs (14 heures – réf MIAEHL)
- Collaborer avec les familles et les professionnels pour mieux accompagner un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme (14 heures – réf MIATSA)
- Communiquer avec un enfant présentant un trouble du spectre de l'autisme (14 heures – réf MICETSA)
- Favoriser l'autonomie et le bien-être d'un enfant avec un trouble du spectre de l'autisme (14 heures – réf MIABETSA)
- Accompagner une personne avec un trouble du spectre de l'autisme (21 heures – réf MIAPTA)
- Accompagner un enfant avec un trouble déficit de l'attention / hyperactivité (21 heures – réf MIAEH)
- Accompagner une personne avec une déficience auditive (14 heures – réf MIDA)
- Accompagner une personne avec une déficience visuelle (14 heures – réf MIDV)

Accueillir et accompagner sur les différents temps de la journée

- S'inscrire dans une démarche d'accompagnement personnalisé de l'enfant et travailler en collaboration (21 heures – réf MIDAP)
- Accompagnement dans les actes du quotidien et autonomie de l'enfant (21 heures – réf MIAAQ)
- Bien porter pour mieux accompagner, manipulations et déplacements (21 heures – réf MIPMD)
- Etat de santé de l'enfant : les bonnes pratiques (14 heures – réf MIESE)
- Eveil des enfants : le jeu sous toutes ses formes (21 heures – réf MIEE)
- Accompagnement durant les temps périscolaires (21 heures – réf MIATP)
- Eveil musical et artistique (21 heures – réf MIEMA)
- Contes et histoires à raconter (14 heures – réf MICHR)
- Favoriser le jeu libre et aménager ses espaces (14 heures – réf MIFJAE)

- **Sensibilisation à l'environnement et activités à moindre coût** (14 heures - réf MISE)
- **Accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant** (14 heures - réf MIEMSE)
- **Accueils occasionnels** (14 heures - réf AMAO)
- **Accompagnement des enfants en MAM** (21 heures - réf AMAEMAM)
- **Proposer un environnement favorable à la réalisation des devoirs** (14 heures - réf MIEFRD)
- **Interculturalité et accueil de l'enfant** (14 heures - réf MIICAE)

Adapter l'alimentation et l'accompagnement au repas

- **Équilibre alimentaire et cuisine du quotidien** (21 heures - réf MIEACQ)
- **Prévention et gestion des troubles alimentaires de l'enfant** (14 heures - réf MITAE)
- **Alimentation et prise de repas de l'enfant** (21 heures - réf MIAPRE)

Adapter sa communication et prévenir les situations difficiles

- **Communication interpersonnelle** (14 heures - réf MICIP)
- **Accompagner et prévenir les situations difficiles avec l'enfant ou sa famille** (21 heures - réf MIPSSEF)
- **Adapter sa communication avec l'enfant** (14 heures - réf MIASCE)
- **Parler avec un mot un signe - niveau 1** (21 heures - réf MIPMS1)
- **Parler avec un mot un signe - niveau 2** (21 heures - réf MIPMS2)
- **Les clés d'une bonne relation de travail avec le particulier employeur : communication et organisation** (21 heures - réf MIRTPE)
- **Communication et organisation en équipe en MAM** (21 heures - AMCOMAM)
- **Favoriser la bientraitance envers les enfants et prévenir les douces violences** (21 heures - réf MIBEP)
- **Soutenir la parentalité au quotidien** (21 heures - réf MISPAQ)